

Texte pseudonymisé

**Avertissement:** Ce document pseudonymisé a une valeur purement informative. Le document original seul fait foi.

**Jugt no 818/2024**

**Notice no 6917/21/CD**

1 ex.p./s

## **AUDIENCE PUBLIQUE DU 21 MARS 2024**

Le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, **septième chambre correctionnelle**, a rendu le jugement qui suit:

dans la cause du Ministère Public contre

**PERSONNE1.)**

né le DATE1.) à ADRESSE1.)

alias ALIAS1.), né le DATE2.) à ADRESSE2.)

alias ALIAS2.), né le DATE2.) à ADRESSE2.)

- actuellement sans domicile connu -

- ayant élu son domicile auprès de l'étude de Maître DIAS MELISSA

**- p r é v e n u -**

---

### **FAITS :**

Par citation du **12 février 2024**, le Procureur d'Etat près le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg a requis le prévenu de comparaître à l'audience publique du **27 février 2024** devant le Tribunal correctionnel de ce siège, pour y entendre statuer sur la prévention suivante:

#### **Vol à l'aide d'effraction, d'escalade ou de fausses clefs**

A cette audience, le vice-président constata l'identité du prévenu **PERSONNE1.)**, lui donna connaissance de l'acte qui a saisi le Tribunal et l'informa de son droit de se taire et de son droit de ne pas s'incriminer soi-même.

Le prévenu PERSONNE1.) fut entendu en ses explications et moyens de défense.

Le représentant du Ministère Public, Sam RIES, premier substitut du Procureur d'Etat, résuma l'affaire et fut entendu en son réquisitoire.

Maître Melissa DE ARAUJO DIAS, avocat, demeurant à Esch-sur-Alzette, exposa plus amplement les moyens de défense de PERSONNE1.).

Le prévenu PERSONNE1.) eut la parole en dernier.

Le Tribunal prit l'affaire en délibéré et rendit à l'audience de ce jour, date à laquelle le prononcé avait été fixé, le

### **J U G E M E N T qui suit :**

Vu la citation à prévenu du **12 février 2024 (not. 6917/21/CD)** régulièrement notifiée à PERSONNE1.).

Vu l'ordonnance de renvoi no **906/23** rendue par la chambre du conseil du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg en date du **24 mai 2023**, renvoyant PERSONNE1.), moyennant application de circonstances atténuantes devant une chambre correctionnelle de ce même Tribunal du chef d'infraction aux articles 461 et 467 du Code pénal.

Vu le procès-verbal numéro 1065/2021 dressé en date du 10 janvier 2021 par la Police Grand-Ducale, Région Centre-Est, Commissariat Museldall et tous les procès-verbaux et rapports y afférents.

Le Ministère Public reproche au prévenu PERSONNE1.) l'infraction suivante :

*« comme auteur, ayant lui-même commis l'infraction,*

*entre le 8 janvier 2021, vers 16.00 heures et le 10 janvier 2021, vers 11.00 heures, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg, et plus particulièrement à ADRESSE3.), sans préjudice des indications de temps et de lieux plus exactes,*

*en infraction aux articles 461 et 467 du code pénal, d'avoir frauduleusement soustrait une chose ou une clef électronique qui ne lui appartient pas, avec la circonstance que le vol a été commis à l'aide d'effraction, d'escalade ou de fausses clefs,*

*en l'espèce, d'avoir frauduleusement soustrait au préjudice de PERSONNE2.), né le DATE3.) à ADRESSE4.), et de PERSONNE3.), née le DATE4.) à ADRESSE4.), notamment*

- 1. trois chaînes simples en or d'une longueur de 45 cm chacune*
- 2. une chaîne en or blanc avec pendentif ressemblant aux anneaux olympiques d'une longueur de 45 cm*
- 3. une chaîne en or avec un pendentif en or (Calimero)*
- 4. un bracelet en or d'une longueur approximative de 20 cm et 3 mm de largeur*
- 5. une bague avec un améthyste encadré d'or*
- 6. une bague en or entourée complètement de saphires*

7. une paire de boucles d'oreilles (rubis octogonaux entourés d'un fil en or filigrane d'environ 2 mm)
8. (~104 euros) 18.07.2019 ebay (Slim Folio Keyboard K15M SWISS QWERTZ Layout Y1R9X)
9. 29.11.2018 Auchan Dell Latitude 5175 M5 6Y57 4GB (EAN : NUMERO1.)
10. 25.02.2020 ebay LG Nexus 5 Google 32GB > Schwarz Modell LG-D821 (2014)
11. (Motorolla Moto G LTE > Schwarz (2014)
12. un bracelet en or en forme de pointes de flèches stylisées d'une longueur d'environ 22 cm et d'un cm de largeur

*partant des objets appartenant à autrui*

*avec la circonstance que le vol a été commis en soulevant les volets et en cassant une fenêtre, partant à l'aide d'effraction. »*

A l'audience publique du 27 février 2024, le prévenu a reconnu l'infraction lui reprochée, laquelle est encore établie par les éléments du dossier répressif dont les traces ADN du prévenu retrouvées sur les lieux de l'infraction et par les aveux du prévenu auprès du juge d'instruction.

Au vu des développements qui précèdent, le prévenu **PERSONNE1.)** est partant **convaincu**, par les éléments du dossier répressif, ensemble ses aveux, de l'infraction suivante :

**« comme auteur, ayant lui-même commis l'infraction,**

**entre le 8 janvier 2021, vers 16.00 heures et le 10 janvier 2021, vers 11.00 heures, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg, et plus particulièrement à ADRESSE3.)**

**en infraction aux articles 461 et 467 du Code pénal, d'avoir frauduleusement soustrait une chose qui ne lui appartient pas, avec la circonstance que le vol a été commis à l'aide d'effraction,**

**en l'espèce, d'avoir frauduleusement soustrait au préjudice de PERSONNE2.), né le DATE3.) à ADRESSE4.), et de PERSONNE3.), née le DATE4.) à ADRESSE4.), les objets suivants :**

1. trois chaînes simples en or d'une longueur de 45 cm chacune
2. une chaîne en or blanc avec pendentif ressemblant aux anneaux olympiques d'une longueur de 45 cm
3. une chaîne en or avec un pendentif en or (Calimero)
4. un bracelet en or d'une longueur approximative de 20 cm et 3 mm de largeur
5. une bague avec un améthyste encadré d'or
6. une bague en or entourée complètement de saphires
7. une paire de boucles d'oreilles (rubis octogonaux entourés d'un fil en or filigrane d'environ 2 mm)
8. (~104 euros) 18.07.2019 ebay (Slim Folio Keyboard K15M SWISS QWERTZ Layout Y1R9X)
9. 29.11.2018 Auchan Dell Latitude 5175 M5 6Y57 4GB (EAN : NUMERO1.)

**10. 25.02.2020 ebay LG Nexus 5 Google 32GB > Schwarz Modell LG-D821 (2014)**

**11. (Motorolla Moto G LTE > Schwarz (2014)**

**12. un bracelet en or en forme de pointes de flèches stylisées d'une longueur d'environ 22 cm et d'un cm de largeur**

***partant des objets appartenant à autrui,***

***avec la circonstance que le vol a été commis en soulevant les volets et en cassant une fenêtre, partant à l'aide d'effraction. »***

### **Quant à la peine**

Le vol qualifié est puni en vertu de l'article 467 du code pénal de la réclusion de cinq à dix ans. En vertu de la décriminalisation opérée par la chambre du conseil et en application de l'article 74 du code pénal, la réclusion est comminée en peine d'emprisonnement de trois mois au moins. Le maximum encouru du chef de cette infraction est un emprisonnement de cinq ans. En vertu de l'article 77 du code pénal, une amende facultative de 251 à 10.000 euros peut en outre être prononcée.

Au vu de la gravité des faits, le Tribunal décide de condamner **PERSONNE1.)** à une peine d'emprisonnement de **18 mois** et à une amende de **1.000 euros**.

Comme **PERSONNE1.)** n'a pas encore subi, jusqu'à ce jour, de condamnation excluant le sursis à l'exécution des peines et qu'il ne semble pas indigne d'une certaine indulgence du Tribunal, il y a lieu de lui accorder la faveur du **sursis intégral** quant à l'exécution de la peine d'emprisonnement à prononcer à son encontre.

### **P A R C E S M O T I F S :**

le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, **septième chambre**, siégeant en **matière correctionnelle**, statuant **contradictoirement**, le prévenu et son mandataire entendus en leurs explications et moyens de défense et le représentant du Ministère Public entendu en ses réquisitions,

**c o n d a m n e** le prévenu **PERSONNE1.)** du chef de l'infraction retenue à sa charge à une peine d'emprisonnement de **dix-huit (18) mois** ;

**d i t** qu'il sera **sursis** à l'exécution de **l'intégralité** de cette peine d'emprisonnement ;

**a v e r t i t** le prévenu **PERSONNE1.)** qu'au cas où, dans un délai de cinq ans à dater du présent jugement, il aura commis une nouvelle infraction ayant entraîné une condamnation à une peine d'emprisonnement ou à une peine plus grave pour crime ou délit de droit commun, la peine d'emprisonnement prononcée ci-devant sera exécutée sans confusion possible avec la nouvelle

peine et que les peines de la récidive seront encourues dans les termes de l'article 56 al. 2 du code pénal ;

**c o n d a m n e** le prévenu **PERSONNE1.)** du chef de l'infraction retenue à sa charge à une amende de **mille (1.000) euros**, ainsi qu'aux frais de sa mise en jugement, ces frais liquidés à **1.669,90 euros** (y compris les frais d'analyse ADN et le rapport d'expertise);

**f i x e** la durée de la contrainte par corps en cas de non-paiement de l'amende à **dix (10) jours**.

Par application des articles 14, 15, 16, 28, 29, 30, 461,467 et 468 du Code pénal et des articles 1, 179, 182, 184, 189, 190, 190-1, 194, 195, 196, 626, 628 et 628-1 du Code de procédure pénale dont mention a été faite.

Ainsi fait et jugé par Stéphane MAAS, vice-président, Maïté BASSANI, juge, et Raphaël SCHWEITZER, juge, et prononcé, en présence de Julie SIMON, substitut du Procureur d'Etat, en l'audience publique du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, date qu'en tête, par le vice-président, assisté du greffier assumé Tahnee WAGNER, qui, à l'exception du représentant du Ministère Public, ont signé le présent jugement.